



# Mouthy

MAGAZINE SEMESTRIEL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE MOUTHE  
JUILLET-AOÛT 2012

## n°28

|                                   |     |
|-----------------------------------|-----|
| Budget 2011                       | 2   |
| Point sur le P.L.U.               | 3   |
| Eau : pluie et source             | 3   |
| Les risques majeurs               | 4   |
| Carte Avantages Jeunes            | 5   |
| Conseil des Jeunes                | 5   |
| De la couleur au Sacré Cœur       | 6   |
| L'École du Bois Joli labellisée   | 6   |
| F'ESTIV'al 2012                   | 7   |
| Bilan de l'année à l'OT           | 7   |
| Bavette à la boucherie Milloz     | 8-9 |
| Le bon pied avec HDP              | 9   |
| Portrait du centre de secours     | 10  |
| Un nouveau cabinet de psychologie | 11  |
| Programme culturel                | 11  |
| Informations pratiques            | 12  |
| Brèves                            | 12  |

Dans ce bulletin n°28 nous vous présentons les grandes lignes de notre activité communale. Le 21 février 2012 le conseil municipal a approuvé les comptes de gestion et comptes administratifs 2011. Ceux-ci vous sont présentés dans ce Mouthy. Le 27 mars 2012, les budgets prévisionnels ont été votés. Pour plus de détails vous avez la possibilité de les consulter en mairie. Cette année encore, le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité directe communale.

Nous vous tenons informés de notre avancement dans le cadre du PLU, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a fait l'objet d'une présentation en réunion publique le 17 avril 2012 ; à la suite, un débat constructif a eu lieu au sein du conseil municipal.

Les travaux de viabilité du Corçon III sont presque terminés, à ce jour 6 parcelles sur 9 sont réservées. Les chantiers les plus importants sont la rue Cart-Broumet et le parking du collège. La rue Cart-Broumet est financée par la commune avec une subvention DETR de 25% et une réserve parlementaire. Le parking du collège est, quant à lui, financé par le Conseil général et la Communauté de Communes des Hauts du Doubs. La réhabilitation de la rue était prévue de la rue Beaupaquier au collège, malheureusement, l'état du sous-sol ne nous permettra pas d'avancer comme nous l'avions souhaité et nous ne pourrons réaliser que deux tranches au lieu de trois ; le chantier s'arrêtera probablement au niveau du n°14 de la rue. Nous reprendrons au plus vite au printemps afin d'arriver à la rue de Beaupaquier. Ces travaux entraîneront inévitablement certains désagréments. Que les personnes directement concernées par ces nuisances veuillent bien nous en excuser.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous aident au fleurissement de notre village.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne lecture de ce Mouthy n°28.

Elisabeth RAMPANT, votre Maire.

# Budget et investissements

Le compte administratif a été établi à la clôture de l'exercice 2011 et retrace toutes les réalisations effectives de dépenses et de recettes de la collectivité au cours de l'année écoulée. Il a été approuvé par le Conseil Municipal en séance du 21 février 2012.

## investissements 2011

exprimés en euros TTC

### • BÂTIMENTS

Réfection du hall de la mairie  
Changement du rideau de la trésorerie

### • CIMETIÈRE

Bordures, enrobé au cimetière

### • MATÉRIEL

Achat des remontées mécaniques et de l'usine à neige  
Acquisition d'un dameur  
Panneau de signalisation  
Table vidéoprojecteur  
Destructeur de papier  
Pompe à graisse  
Plaque vibrante  
Découpeuse  
Pompe aspirante  
Groupe électrogène  
Aspirateur professionnel  
Chariot pour la salle polyvalente

### • ACQUISITIONS DE TERRAINS

Acquisition de l'ancienne douane  
Acquisitions de foncier

### • VOIRIE & RÉSEAUX

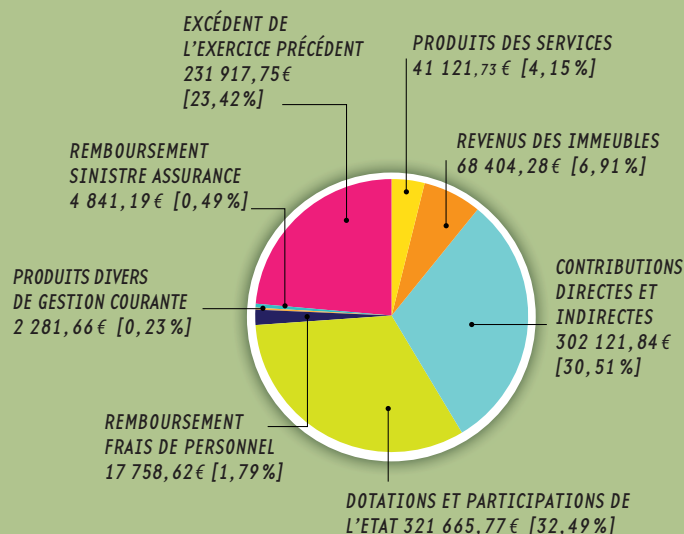
Eclairage public rue des Côtes  
Extension du réseau  
Adduction d'Eau Potable

### • ÉTUDES

Reprise du Plan Local d'Urbanisme

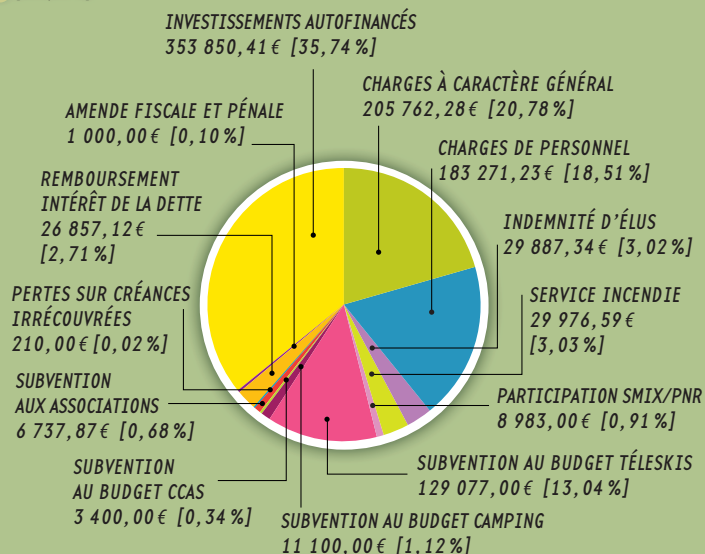
## recettes de fonctionnement 2011

990 112,84 € [100,00 %]



## dépenses de fonctionnement 2011

990 112,84 € [100,00 %]





# Pluie et source

## Récupération & prélèvement des eaux

### Déclaration obligatoire en mairie

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, chaque particulier qui possède, utilise ou souhaite réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (source, puits, forage) à des fins d'usage domestique, doit déclarer cet ouvrage ou ce projet d'ouvrage à la mairie de son domicile.

Quant à la récupération de l'eau de pluie, elle est réglementée par le code civil. L'article 641 prévoit que « *tout propriétaire a le droit d'user et de disposer des eaux pluviales qui tombent...* ». Il peut les recueillir pour son propre usage, les vendre ou les concéder à son voisin. Les modalités d'utilisation de l'eau de pluie sont explicitées dans l'arrêté du 21 août 2008, publié au JO n° 0201 du 29 août 2008. La récupération de l'eau de pluie est maintenant plus encadrée avec cet arrêté et limite son utilisation dans les bâtiments et les maisons aux lave-linge et WC. Si l'utilisation des eaux de pluies entraîne un déversement d'eau dans le réseau d'assainissement, la mairie doit être prévenue.

**En effet, le code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit à l'article R. 2224-19-4 que toute personne tenue de se raccorder au réseau d'assainissement et qui s'alimente en eau, totalement ou partiellement, à une source qui ne relève pas d'un service public, doit en faire la déclaration à la mairie.**

Le rejet de ces eaux entraînera le paiement de la redevance d'assainissement. Actuellement, pour chaque m<sup>3</sup> d'eau consommé et rejeté dans le réseau d'assainissement, le consommateur paie ce service dans sa facture d'eau.

Pour les abonnés ayant une récupération d'eau ou une source, cette eau n'est pas consommée au robinet, mais est rejetée dans le réseau ; le propriétaire doit s'acquitter de cette taxe. Cette redevance est calculée comme suit :

- par mesure directe au moyen de dispositifs de comptage posés et entretenus aux frais de l'utilisateur ;
- à défaut de dispositif de comptage, sur la base de la délibération du Conseil Municipal de Mouthy en date du 27 mars 2012 visée par les services préfectoraux le 04 avril 2012 :

- 100 m<sup>3</sup>/résidence principale/an  
(eau de réseau + eau de récupération)

- 30 m<sup>3</sup>/résidence secondaire/an  
(eau de réseau + eau de récupération)

Le particulier se doit de laisser le droit à l'accès à cette source d'eau, quelle qu'elle soit.

## Point sur la procédure de P.L.U.

Conformément à sa décision en séance publique du 08/03/11, le conseil municipal a confié les études de la révision du POS selon les modalités des PLU à un bureau d'études et a engagé les différentes étapes de la procédure qui sont, pour rappel :

- Lancement des études
- Diagnostic
- PADD
- Orientations d'aménagement
- Règlement et plan de zonage
- Réalisation du dossier arrêté de PLU
- Concertation
- Validation en conseil municipal.

Les trois premières étapes accomplies, le conseil travaille depuis quelques semaines sur les quatrième et cinquième étapes. Le PADD a été présenté en réunion publique le 17 avril 2012

La rédaction du PADD est une phase importante du PLU. Elle consiste en la mise en forme du projet politique d'aménagement et de développement de la commune.

# Se prémunir contre les risques majeurs

La municipalité met à votre disposition  
un Document d'Information Communal  
sur les Risques Majeurs (DICRIM)

## Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Les différents types de risques majeurs auxquels chacun de nous peut être exposé sur son lieu de vie, de travail ou de vacances, sont regroupés en **3 grandes familles** :

- **Les risques naturels** : inondation, mouvement de terrain, séisme, tempête, feux de forêts, avalanche, cyclone et éruption volcanique.
- **Les risques technologiques** : d'origine anthropique, ils regroupent les risques industriel, nucléaire, rupture de barrage.
- **Les risques de transport de matières dangereuses** : par routes ou autoroutes, voies ferrées et par canalisation.

## Deux critères caractérisent le risque majeur :

- **Une faible fréquence** : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes,
- **Une énorme gravité** : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et aux personnes.

## Cadre législatif

- L'article L125-2 du Code de l'Environnement pose le droit à l'information de chaque citoyen quant aux risques qu'il encourt dans certaines zones du territoire et les mesures de sauvegarde pour s'en protéger.
- Le décret n°90-918 du 11 octobre 1990 modifié par le décret n°2004-554 du 9 juin 2004, relatif à l'exercice du droit à l'information sur les risques majeurs, précise le contenu et la forme de cette information.

## Prévenir pour mieux réagir

La sécurité des habitants de Mouthy est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale et de moi-même. A cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune, ainsi que les consignes de sécurité à connaître en cas d'événement. Je vous demande de lire attentivement ce document, et de le conserver précieusement. En complément de ce travail d'information, la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation, au niveau communal, des secours en cas d'événement. Je vous souhaite une bonne lecture, en espérant ne jamais mettre en pratique ce document.

**Le maire,**  
Elisabeth Rampant

## LA COMMUNE DE MOUTHE EST CONCERNÉE PAR :

### 1 • Risque majeur d'inondation

*Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone*

- Ruissellement en cas d'orages ou de fortes pluies, le long des terrains pentus
- Coulée de boue
- Débordement du Doubs

### CONSIGNES DE SÉCURITÉ, ce que vous devez faire en cas d'inondation :

**ALERTE** : vous serez informé de l'évolution de la situation par l'équipe municipale (porte-à-porte, téléphone, sirène du centre de secours, cloches de l'église, site Internet...)

- 1 • Mettez-vous à l'abri et si possible montez à l'étage
- 2 • Écoutez la radio
- 3 • Suivez les consignes :
  - Coupez l'électricité et le gaz,
  - N'allez pas chercher vos enfants à l'école,
  - Ne téléphonez pas (libérez les lignes pour les secours)

### Mesures prises dans la commune :

- Entretien du cours d'eau et surveillance renforcée en cas de montée des eaux,
- Réalisation par les services de l'État, en collaboration avec la mairie, d'un Plan de Prévention des Risques (PPRI) prescrit par le Préfet le 23 juillet 2001,
- Prise en compte des zones inondables dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cours d'élaboration.

**>>> N'allez pas à pied ou en voiture  
dans les zones inondées,  
vous irez au devant du danger.**

### 2 • Risque de séisme

**Zone de sismicité 3** (sismicité modérée)

Documents de référence : article R 563-4  
et R 125-23 du code de l'environnement modifiés  
par les décrets n°2012-1254 et 2010-1255

Les règles de construction parasismiques sont  
applicables à certaines catégories de bâtiments  
neufs, et aux bâtiments existants dans des  
conditions particulières.



# Vente de carte Avantages Jeunes

**La carte Avantage Jeunes propose de nombreuses réductions et gratuités pour la culture, les sports, les loisirs et les commerces en Franche-Comté.**

Cette carte est destinée à tous les **jeunes de moins de 30 ans** (*enfants, adolescents, jeunes adultes tout statut confondu, étudiant, salarié, demandeur d'emploi...*).

Son prix de vente est de 7€ (*Règlement uniquement par chèque*).

**Si vous êtes intéressé par cette carte, vous pouvez vous inscrire au secrétariat de mairie du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30, avant le vendredi 31 août 2012.**

Le secrétariat de mairie est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

*La Municipalité*

## Parole aux jeunes de Mouthe



Dessin extrait d'un article de Michel Koebel, chargé d'enseignement à l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg, paru dans la revue Informations Sociales.

**La commune de Mouthe souhaite offrir à ses enfants la possibilité de participer de façon active à la vie de leur village en leur proposant la création d'un...**

### CONSEIL DES JEUNES

Grâce à ce Conseil, les jeunes élus de notre commune pourront avancer des idées, apprendre à les mettre en pratique, proposer des projets débattus entre eux... ils seront **acteurs de la vie locale**.

Une première réunion s'est déroulée Vendredi 29 juin 2012 à la Grande Salle de la Mairie en présence d'une quinzaine de jeunes ayant répondu à notre invitation. Nous organiserons une autre réunion à la rentrée : **Tous les jeunes résidents de notre commune, nés entre 1994 et 2001**, sont concernés par cette initiative. Nous les invitons à profiter des vacances estivales pour réfléchir à des projets, des besoins à signaler, des idées à présenter. Cette structure réservée à nos jeunes est l'illustration de notre volonté d'être à leur écoute et de les accompagner, dans la mesure du possible, dans leurs initiatives, afin qu'ils se sentent heureux de vivre dans leur village.

**Extrait de la Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale :**

« Une participation effective des jeunes à la vie locale et régionale se traduit par l'existence d'une représentation permanente ou d'une structure du type conseil, parlement ou forum de jeunes. »



## Au Sacré Cœur, une année aux couleurs du cirque et du vivre ensemble

L'année scolaire s'achève à l'école privée du Sacré Cœur. Elle fut dense. Outre un déménagement dans des locaux neufs et fonctionnels, l'établissement est entré dans un projet d'école axé sur le vivre ensemble qui sera travaillé sur plusieurs années. Cette année, le projet était essentiellement axé sur l'ouverture sur soi et sur les autres. L'équipe pédagogique a trouvé pertinent d'entreprendre un travail sur les arts du cirque, ce qui devait permettre aux élèves de se découvrir dans un univers qu'ils ne connaissent pas vraiment et de construire à plusieurs différents numéros. C'est pourquoi un partenariat avec l'école de cirque « Va et Viens » domiciliée à Crotenay dans le Jura, a été mis en place.

Ce projet a connu deux temps : une phase de découverte où les élèves découvraient le temps d'une séance les différentes activités du cirque : acrobatie, équilibre, expression, jonglage. Ensuite, ils ont choisi quelle activité ils souhaitaient travailler. Le second temps correspondait à l'élaboration d'un numéro dans le domaine de prédilection. Une partie du travail et le spectacle se sont déroulés sous le chapiteau installé pour l'occasion à côté du collège de la Source qui a fourni l'électricité.

La force de ce projet a été de mélanger toutes les classes. Ce fut un vrai projet d'école et un travail d'équipe où les CM ont travaillé avec les plus jeunes et les ont guidés.

Le travail sur le cirque s'est traduit dans les salles de classe et les couloirs de l'établissement par de nombreuses productions artistiques sur ce thème mais aussi lors d'activités transversales, notamment en français et en mathématiques. Le projet sur le vivre ensemble se poursuivra l'année prochaine. Un travail sur le cinéma est prévu pour que les élèves continuent de travailler, d'apprendre et de construire ensemble.

## L'École du Bois Joli labellisée Eco-école

Félicitations à l'Ecole du Bois Joli qui a obtenu le label éco-école décerné à 3 écoles de l'académie de Besançon par le jury national éco-école.



Le label éco-école est un gage de qualité et garant d'apprentissages liés à l'environnement. Pour obtenir la labellisation il est nécessaire de suivre une méthodologie exigeante validée par un comité de pilotage national. Cette année, seules 488 au niveau national ont été labellisées sur l'ensemble des dossiers. Le mérite des équipes et des élèves de l'école du Bois Joli n'en est que plus grand.

En 2011/2012, l'école a travaillé sur le thème de l'eau dans le programme Éco-École.

**Le programme Éco-École\***. Programme international d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) développé en France depuis 2005 par la Fondation pour l'Education à l'Environnement en

Europe (FEEE), Éco-École est un label décerné aux établissements scolaires qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable et intègrent l'EEDD dans les enseignements. Créé au Danemark en 1994 par la Fondation for Environmental Education (FEE), Eco-Ecole est aujourd'hui implanté dans 50 pays à travers le monde.

Eco-Ecole propose une **méthodologie** et un **accompagnement** auprès des écoles primaires et élémentaires, des collèges et des lycées pour une mise en œuvre concrète du Développement Durable. Le programme permet ainsi aux établissements scolaires volontaires de travailler successivement sur six thèmes prioritaires. Ces derniers sont envisagés dans un projet global impliquant aussi bien les élèves et les enseignants que les élus locaux, les associations locales ou encore les parents d'élèves.

### Principaux objectifs

**du programme :** En proposant la démarche Éco-École aux établissements scolaires, la FEEE souhaite développer un programme qui contribue à la généralisation de l'EEDD dans le cursus scolaire et vise la mise en œuvre concrète du développement durable.

Le programme repose d'une part sur la mobilisation de tous les acteurs et participants des établissements scolaires dans un projet commun d'EEDD (importance de la concertation), et d'autre part sur l'utilisation des bâtiments scolaires comme supports pédagogiques pour la réalisation d'actions concrètes. Il est également primordial de favoriser un travail concerté avec des partenaires locaux : élus, parents, associations, syndicats de gestion de l'eau ou des déchets, fournisseurs et prestataires de services, etc.

\*(source : [www.eco-ecole.org](http://www.eco-ecole.org))





Le f'ESTIV'al à la rencontre des bergers a rassemblé près de 2000 personnes ce week-end de Pentecôte sur les alpages du Mont d'Or. C'est un franc succès au vu de l'objectif du millier de visiteurs, fixé avec le Conseil régional de Franche-Comté, principal financeur de l'opération. D'autant plus que la manifestation s'est tenue dans le respect de l'environnement fragile de l'alpage et des pâtures du Groupement pastoral de la commune de Saint-Antoine.

Les participants ont pu profiter des nombreuses animations proposées par les étudiants de la Formation Biquilifiante du lycée Agricole de Montmorot avec l'appui de l'Association des Bergers du Jura Franco-Suisse, la Chambre régionale d'agriculture et de nombreux intervenants : 9 classes du primaire et du secondaire (collège et lycée agricole), soit plus de 200 jeunes, ont été accueillies le vendredi 25 mai ; les élus et les professionnels franco-suisse se sont rencontrés lors de

la table ronde le soir-même et durant les ateliers techniques de la journée du samedi 26 ; puis un public familial de l'ordre de 1000 personnes a rejoint le chalet de la Coquille au-dessus des Longevilles Mont d'Or et le chalet Chez Mimi au-dessus de Mouthe les dimanche 27 et lundi 28 pour des activités, jeux et expositions.

Enfin les soirées festives ont

attiré près de 500 personnes pour des spectacles de rue et des concerts aussi bien au cœur du village de Rochejean que dans la très belle écurie du chalet de la Coquille. Les activités ont permis de sensibiliser les élus, les professionnels et le grand public à l'importance de maintenir des activités agricoles à l'alpage, garantes de la qualité des produits d'élevage, de la conservation des paysages et de la biodiversité. Elles ont aussi permis à tous de se retrouver autour de la notion de « montagne habitée » par les bergers et éleveurs, permettant de valoriser des savoir-faire et un patrimoine toujours vivants, et de favoriser les rencontres avec les touristes.

communiqué de presse

## Bilan F'ESTIV'al à la rencontre des bergers 2012



## Un office de tourisme qui n'est pas frileux dans ses actions

Une saison hiver qui dans son ensemble s'est plutôt bien passée. La neige au rendez-vous a permis aux domaines skiables Nordiques et Alpains d'être accessibles du 20 décembre 2011 au 27 mars 2012... En parallèle l'Office de Tourisme enregistre une augmentation de 22% des ventes de redevances de ski de fond. Au sein de la rigueur hivernale, la mise en avant du « Diplôme du Froid », du « Baromètre Géant (placé près de la source du Doubs) », des Dictons Franch-Comtois sur nos bulletins neige a attiré beaucoup de médias et a fait parler de nous et ce, à moindre investissement... Une notoriété installée sur laquelle l'Office n'a pas manqué de surfer tout en profitant

de l'occasion pour « rassurer » sur le côté sec et sain de notre climat...

Pour cet été, une grande nouveauté puisque dans le cadre de sa politique de communication, le Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme a décidé d'afficher le Val de Mouthe-Chapelle des Bois sur le petit écran. Du lundi 30 avril jusqu'au vendredi 11 mai 2012, pas moins de 32 passages sur la chaîne info « LCI » ont été diffusés. Un message prompt à attirer une clientèle d'été qui nous fait souvent défaut... Le format du message tout en étant court (pour des raisons budgétaires



évidentes...) mettait en avant les activités d'été et le côté « nature généreuse » de notre Val pour une clientèle familiale.

Votre office de tourisme accueille toutes les bonnes volontés souhaitant œuvrer à la promotion touristique de notre secteur et participer, en étant éventuellement, défrayé, aux salons, manifestations, pots d'accueil etc...

L'équipe de L'Office du Tourisme.



# Petite bavette avec le boucher

entretien avec  
Christine et Martial Milloz

**On découpe la viande depuis les débuts de la civilisation et on peut dire de la boucherie que c'est le plus ancien des métiers de l'alimentation. Si les outils et les gestes se sont transmis de génération en génération, ce métier est pourtant en pleine mutation depuis quelques décennies. Pour en savoir plus, nous sommes allés à la rencontre de Christine et Martial Milloz.**



## Description du métier

Le boucher-charcutier est un artisan chargé de la préparation et de la vente de la viande. L'origine étymologique de ce mot vient de l'activité marchande qu'exerce une personne à vendre de la viande de bœuf. Il achète la viande dans les abattoirs ou chez des grossistes, sur pied ou déjà abattue. Il la découpe et la désosse, puis s'occupe de sa vente dans la boucherie. Habituellement, il commerce des viandes de bœuf, de veau, de porc, de mouton, d'agneau et aussi de la volaille. Le boucher a, forcément, une bonne connaissance de l'anatomie animale. L'hygiène, la propreté, les techniques de conservation et de sécurité alimentaire sont des exigences de tous les jours pour cet artisan qui manipule des denrées crues. Une précision manuelle parfois quasi chirurgicale s'avère indispensable pour effectuer certains découpages très minutieux.

*« Un boucher coupant, tranchant, élaguant, ficelant, façonnant vaut un danseur, un mime »  
écrivait Colette*

De la préparation à la vente, le boucher est le plus souvent debout. Une partie de l'activité se fait en chambre froide où il faut résister aux variations brutales de température et à la manipulation de charges parfois lourdes. L'utilisation d'outils particulièrement tranchants exige une attention soutenue et une dextérité qui s'acquiert, inévitablement, au prix de coupures et autres blessures au cours de l'apprentissage. Par ailleurs, l'activité commerciale nécessite un sens de la relation clientèle. Il accueille les consommateurs, vend la viande, donne des conseils de préparation ou de cuisson. S'il

est à son compte, comme pour tout commerce, des connaissances comptables sont nécessaires pour gérer son affaire. Et comme tout entrepreneur à son compte, il est préférable qu'il ne compte pas ses heures (une journée type s'étalera de 6 heures du matin à 19 ou 20 heures avec, cependant, une coupure bienvenue dans l'après-midi).

## Un affidé de Saint Nicolas (Saint Patron des bouchers) s'installe chez Saint Simon

C'est donc en avril 1995 que Martial et Christine posent leurs couteaux à Mouthe, reprenant le fonds créé dans les années 1930 par Monsieur Jeannot, puis exploité par Monsieur Lacroix à partir de 1963.

A 22 et 23 ans, c'était un beau défi à relever, même si leurs formations respectives - CAP de boucher pour Martial et Bac Pro de gestion comptabilité pour Christine - et leur volonté dans le travail étaient déjà des gages de réussite.

Après une période « d'approvisionnement réciproque » entre ces petits jeunes nouvellement installés et la clientèle habituelle de la boucherie, nos deux entrepreneurs s'installent petit à petit dans le quotidien des Meuthiards et s'attachent à appliquer leurs méthodes de travail basées sur l'exigence de la qualité et le service. Leur priorité essentielle est de privilégier, en totale autonomie, les filières courtes d'approvisionnement qui favorisent le maintien d'une microéconomie locale et permettent un contrôle de la qualité des produits. Les informations de traçabilité sont, de toute façon et comme la loi l'exige, affichées dans le magasin. Fils d'agriculteur, Martial a un œil naturel bien utile pour ses achats sur pied. Ce professionnalisme, qui rejoint celui des éleveurs locaux, lui a permis de tisser de vraies relations de confiance avec eux. Avant toute nouvelle relation avec un fournisseur, une visite pour porter un regard complet sur l'installation de l'éleveur est systématique. La chaîne sanitaire et de sécurité alimentaire commence là avant d'être finalisée sur le lieu de vente. Aussi à l'aise avec un tournevis qu'avec un couteau, Martial modernisera d'ailleurs, au fil des ans, son laboratoire.

Pour les achats en PAD (prêt à découper), toutes les étiquettes sont conservées pour, à tout instant et en cas de besoin, remonter la filière de la viande proposée. Même démarche qualité avec les volailles, élevées uniquement aux céréales 81 jours minimum (contre les 60 jours souvent pratiqués).



Cette façon d'exercer impose, certes, un cahier des charges plus exigeant, mais la certitude de proposer au consommateur final un produit de qualité est à ce prix. Enfin, comme tous nos commerces de Mouthy, Martial et Christine contribuent au maintien d'un lien social dans nos régions rurales. C'est ainsi que Martial a repris les tournées mises en place par son prédécesseur et en a ajouté d'autres, comme Mignovillard.

### Métier d'hier, métier de demain ?

Leurs parcours et expériences permettent aussi à Martial et Christine d'avoir un regard d'analyse sur l'image de leur métier et son avenir. Comme tous les acteurs de la branche, ils ont été confrontés au drame de la vache folle. On se souvient des véritables drames humains vécus par certains éleveurs, voyant l'effort d'une vie réduit à néant. En matière de distribution, cet événement avait provoqué une augmentation sensible des prix et une évolution du comportement du consommateur. La priorité de ce dernier fut alors de rechercher la sécurité du produit. De son côté, l'entreprise Milloz a modifié, à cette époque, ses achats en s'orientant vers une viande de race croisée Montbéliarde Charolaise Limousine de qualité supérieure.

Quant à l'image du métier, elle mériterait d'évoluer. Il est vrai que la profession de boucher est assez méconnue, voire dévalorisée. Presque tout le monde aime la viande, mais peu nombreux sont ceux qui voudraient exercer par vocation un métier en manque de reconnaissance. La profession évolue pourtant au rythme de la société : nouveaux goûts, nouvelles façons d'apprêter. La pratique est, en fait, ouverte aux nouvelles tendances du monde culinaire.

On apprend beaucoup à discuter ainsi de façon informelle avec des artisans passionnés comme le couple Milloz. Petit rappel historique : Les habitudes alimentaires ont considérablement évolué au fil du temps. Songez qu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, l'alimentation représentait 80 % du budget d'un ménage pour 10 % aujourd'hui. Et la consommation de viande diminue chaque année (3 à 5 %).

Et que dire des évolutions à venir encore insoupçonnées : la viande n'échappe pas, par exemple, à la spéculation. Qui se douterait que la Chine, par des achats en masse, ou le Maroc par des primes

à l'achat, dérèglent la concurrence ? On n'a pas, non plus, pleinement conscience des habitudes alimentaires des prochains siècles. Les travaux sur les qualités nutritionnelles de nouvelles céréales ou même d'insectes avancent à grands pas. Que sera l'alimentation des générations futures ? Tout ceci fait dire à Martial que l'avenir de la filière viande reste encore à dessiner.

### La table est l'entremetteuse de l'amitié (proverbe français)

Mais rassurons-nous et revenons au présent en découvrant une dernière facette du métier de boucher charcutier traiteur. Le métier de traiteur est justement l'une des évolutions les plus marquantes, en phase avec les changements sociétaux. Christine s'est formée tout d'abord « sur le tas » à cette pratique, sur la base d'un talent naturel en la matière, puis avec des stages. Martial a, au cours de ses apprentissages, travaillé chez un traiteur. Ils étaient donc prêts à répondre aux nouveaux besoins de la clientèle. À côté de la vente de produits de charcuterie proprement dits, on trouvera donc terrines, salades, plats cuisinés, tous plus alléchants les uns que les autres. C'est cette diversification qui ajoute la dénomination de traiteur à celle de boucher-charcutier. Les mouvements de populations ou le tourisme ont, au fil du temps, redessiné le paysage culinaire français. Le métier de traiteur permet de s'ouvrir à ces nouveaux goûts. Mais il est aussi, dans notre région à forte identité, un moyen de préserver notre patrimoine culinaire, notamment à l'intention de nos touristes. Finalement, les bouchers deviennent de plus en plus des conseillers. De plus, le traiteur est souvent sollicité pour des occasions festives ou officielles. C'est un prolongement bien agréable du métier.

Ainsi, nous avons découvert, grâce à Christine et Martial que cette profession ancestrale d'artisan boucher charcutier est aussi en pleine évolution mais que son fondement essentiel restera toujours ceci : l'artisan boucher se caractérise par sa grande connaissance de l'origine des viandes et son choix résolu de la qualité.

Alors, si vous le pouvez, que vous soyez viande rouge, blanche, grasse, maigre, faites-vous plaisir et bon appétit car, comme l'a écrit Jean-Jacques Rousseau, « L'âme du gourmand est toute dans son palais. »



## Trouver chaussure à son pied chez HDP

Votre magasin HDP (Haut Doubs Performance) est maintenant bien installé dans notre village et connaît un succès croissant bien mérité. Rappelons qu'un service, bien utile, d'entretien et de réparations de vélos toutes marques est à votre disposition. Une nouveauté à souligner cette année, illustration de la volonté de l'équipe d'apporter le meilleur service: pour accompagner le développement du rayon équipement running et course à pied, HDP vous offre la possibilité, grâce à un tapis roulant, de tester les chaussures que vous souhaitez acquérir. De quoi repartir du magasin d'un bon pied.

[www.haut-doubs-performance.com](http://www.haut-doubs-performance.com)

# Le portrait du Centre de Secours de Mouthe

Qui sont-ils ? Où vont-ils ? Que font-ils ?  
Autant de questions que vous vous êtes  
déjà posées en les voyant passer tous feux allumés.



Ce sont des femmes et des hommes, comme vous et moi, qui ont décidé de s'investir de manière active pour le bien de la communauté. Ils sont salarié(e)s dans le secteur privé, employé(e)s de commune, ouvriers, informaticiens, étudiants, agents de la fonction publique, médecins, infirmières, travailleurs frontaliers ou femmes au foyer, et ont tous choisi de prendre du temps sur leurs vies privées et professionnelles pour se former et se rendre disponible pour vous venir en aide.

## Le secteur d'intervention

Nous couvrons un secteur d'intervention qui compte 13 communes en premier appel et 3 communes en 2<sup>ème</sup> appel 24/24 et 365 jours par an, ce qui représente une population de 3563 habitants environ. Nous pouvons également être appelés en renfort par nos collègues dans l'ensemble du département (lors d'inondation par exemple).

Nous travaillons en collaboration avec les Centres de Chapelle-des-Bois, Rochejean, La Fuvelle, Mont d'Or, Pontarlier ainsi que le Centre de Secours de Foncine-le-Haut (39). Mais aussi avec les Services Mobiles d'urgence et de réanimation du SAMU.

## Le centre en chiffre

**Personnel :** 27 sapeurs-pompiers volontaires dont 1 officier, 3 sous-officiers, 1 médecin-commandant, 2 médecins-capitaine et 1 infirmière. Moyenne d'âge de l'effectif du centre : 38 ans.

**Équipement :** 1 véhicule de secours et d'assistance aux victimes, 1 camion-citerne rural, 1 camion-citerne feux de forêts, 1 véhicule de secours routier léger, 1 véhicule tout usage, 1 véhicule de liaison hors route, 1 véhicule léger utilitaire, 1 véhicule de liaison du Chef de Groupe.

**Nombre d'interventions :** 228 interventions en 2011, dont 75% de secours à personnes, 12% de feux, 9% d'accidents sur la voie publique, 4% interventions diverses

## 2 questions à nos Pompiers



Océane,  
Sapeur-Pompier volontaire  
depuis Janvier 2007

### Pourquoi es-tu devenue Sapeur-Pompier ?

« Je suis arrivée chez les Sapeurs-Pompiers afin de me rendre utile tant sur le plan du secours à personne (plan humain) que sur le plan matériel (incendie, accident, opérations diverses). Cela permet de me rendre utile, mais surtout d'apprendre à travailler en équipe et d'avoir des responsabilités et de seconder les jeunes recrues ».

## Que t'apporte cette activité dans ta vie de tous les jours ?

« On se sent plus utile dans la vie de tous les jours, car on sait que la population peut compter sur nous quoi qu'il se passe. Au début, ce n'est pas toujours facile, car on manque de confiance, d'assurance. Mais au fil du temps, cette assurance, nous l'obtenons très rapidement »



Véronique,  
Infirmière Sapeur-Pompier  
depuis Juillet 2011

### La place d'une femme chez les Pompiers ?

« Je pense que les femmes ont tout à fait leur place chez les pompiers. Sur le terrain, elles sont tout aussi capables d'assumer leur fonction aussi bien que leurs collègues masculins, soit face à un feu soit en secours à personne. Même si par moment, il pourrait leur manquer un peu de force physique, elles le compensent largement par leur sensibilité qui pour moi, apporte un plus face à certaines situations délicates. »

## Comment s'est déroulé ton accueil au sein du Centre de Secours ?

« J'ai été très bien accueillie dans le groupe, même si j'avais quelques craintes au début pour trouver ma place. En effet, la plupart des gens se connaissent et travaillent ensemble depuis des années, mais j'ai vite été rassurée. Ils n'hésitent pas à me prodiguer divers conseils lors de certaines situations et je les en remercie. L'esprit d'équipe est important et est d'autant plus vrai chez les pompiers. »

## Pourquoi pas vous ?

Vous souhaitez devenir un acteur à part entière dans la chaîne des secours, vous investir de manière active au service de la population de votre région, apprendre les gestes qui sauvent, vous avez l'esprit d'équipe, vous aimez bouger, vous aimez l'imprévu, vous souhaitez venir en aide à autrui, **Alors pourquoi ne pas devenir sapeur-pompier volontaire ?**

Sans plus attendre, venez prendre contact avec nous !!

## Centre de Secours de Mouthe

12 place de l'Eglise  
25240 Mouthe  
<http://sapeurspompiersdemouthe.asso-web.com/>  
Lieutenant Cuhe F. – 06 82 43 04 46  
Adjudant Hoffstetter D. – 06 73 60 20 00



## Ouverture d'un cabinet de psychologie à Mouthe

**Diplômée d'un DESS de Psychologie Clinique et Pathologique, et forte d'une expérience de 9 ans dans diverses institutions, Emmanuelle Agussol-Sylvestre a ouvert un cabinet de psychologie en libéral depuis le 2 avril 2012.** Membre de l'Association des Professionnels de Santé du Val de Mouthe, elle participe également aux projets thérapeutiques mis en place par l'association.

### Qu'est-ce qu'un psychologue ?

Un psychologue possède une formation universitaire qui correspond à un niveau bac +5 (Master ou DESS).

Le titre de Psychologue est protégé et reconnu par l'Etat Français depuis 1985. Dans ce cadre, le psychologue est tenu d'enregistrer ses diplômes à l'Agence Régionale de Santé du département de sa résidence professionnelle. Une liste officielle tenue à jour est mise à la disposition du public.

Sa formation est centrée sur la compréhension du comportement humain et sur sa capacité à être attentif aux difficultés d'autrui.

- C'est quelqu'un qui **vous accompagne** pour traverser des situations difficiles.
- C'est quelqu'un qui **vous aide** à trouver ce que vous souhaitez au fond de vous, lorsque tout est chamboulé.
- C'est quelqu'un avec qui vous n'avez pas de lien affectif et qui **vous écoute sans parti pris**.
- C'est quelqu'un à qui **on ose dire ce qu'on ne peut dire ailleurs**.
- C'est quelqu'un qui vous aide à **vivre mieux ce qui s'impose à vous**.

### Que fait le psychologue ?

Il vous propose de vous rencontrer pour des entretiens, **des moments d'échange**, de façon ponctuelle ou plus régulière, **en fonction du temps dont vous avez besoin**. Ces rencontres peuvent être **individuelles ou familiales**.

Pour les enfants, le psychologue peut utiliser par exemple le jeu, afin de leur permettre d'exprimer d'une autre façon ce qui peut les rendre soucieux.

Parfois, afin de répondre à une demande d'aide ou de conseil, le psychologue propose un **bilan psychologique** (notamment pour les enfants et les adolescents). C'est un examen qui a lieu sur plusieurs séances, et qui permet de mieux comprendre la personne, dans la globalité de son développement et de sa personnalité.

### Quand se tourner vers un psychologue ?

Il nous arrive à tous, à un moment ou à un autre, d'éprouver des problèmes et des souffrances d'ordre psychologique, qui peuvent avoir des répercussions dans notre vie quotidienne. Or il n'est pas toujours possible de trouver en soi ou auprès de son entourage les ressources nécessaires pour y faire face. L'aide d'un professionnel peut alors être nécessaire.

- Parce qu'on ressent un **mal-être intérieur** : anxiété, angoisse, déprime, difficultés scolaires...
- Parce qu'on vit une épreuve, un **événement douloureux**, un deuil difficile.
- Parce qu'on éprouve des **difficultés relationnelles** avec les autres (au sein du couple, de la famille, au travail, à l'école).
- Parce qu'on a une **maladie organique grave ou chronique** et qu'il est trop dur d'y faire face seul.
- Parce qu'on souffre de **troubles psychosomatiques**, ou de **troubles invalidants** : phobies, obsessions, troubles du comportement, maladies de la mémoire...

Un premier entretien permettra de faire connaissance et de construire les bases d'une relation qui reposera sur une confiance mutuelle. Ce sera le moment d'exprimer ce qui a motivé votre démarche de consulter et vos souhaits en termes d'évolution et de changement.

**A noter :** Le psychologue n'est pas un auxiliaire médical. Le tarif de ses consultations est libre, et n'est pas remboursé par la Sécurité Sociale. Toutefois, certaines mutuelles ou assurances santé peuvent prendre en charge une partie des consultations. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre complémentaire santé.

Emmanuelle AGUSSOL-SYLYESTRE assure les consultations sur rendez-vous, au cabinet ou à domicile, au **03 81 38 15 48**. En cas d'absence ou durant les consultations, un répondeur pourra prendre les messages.

#### Elle propose :

- Des entretiens individuels ou familiaux.
- Des suivis psychothérapeutiques individuels ou familiaux.
- Des **bilans psychologiques** (problèmes scolaires, troubles du développement ou de la personnalité...)

Tout un chacun peut être concerné (enfants, adolescents, adultes). Les déplacements à domicile sont destinés à des personnes fragiles, âgées, dépendantes (et à leur entourage), ou aux femmes enceintes ne pouvant se déplacer au cabinet.

**Emmanuelle AGUSSOL-SYLYESTRE**

• **Psychologue** - N° ADEL : 259305282

13 Place de l'Eglise - 25240 MOUTHE

Tél. : **03 81 38 15 48 sur RV**

## Programme culturel

**MERCREDI 15 AOÛT**

**Mouthe**

**Fête communale** apéritif offert par la municipalité et feux d'artifice.

**DIMANCHE 19 AOÛT**

**Mouthe**

**Grande Table**

Organisée par Mouth'Anim. Barbecue à disposition, apportez votre pique-nique. Vente de boissons sur place.

**SAMEDI 8 ET**

**DIMANCHE 9 SEPTEMBRE**

**Mouthe**

**Trans'Roller**

**DIMANCHE 9 DÉCEMBRE**

**Mouthe**

**Les Enfants de l'Espoir chantent Noël**

Concert à l'Eglise - 15 h

**MERCREDI 12 DÉCEMBRE**

**Mouthe**

**Spectacle de Noël pour enfants**

Salle polyvalente

Retrouvez toutes les informations culturelles, événements sportifs, manifestations diverses sur le site de la commune

**[www.mouthe.fr](http://www.mouthe.fr)**

# Mouthy pratique

## Commune de Mouthe

Du lundi au vendredi  
de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30  
Tél. 03 81 69 27 45

Fax : 03 81 69 13 13  
[mairie.mouthe@wanadoo.fr](mailto:mairie.mouthe@wanadoo.fr)

**Déplacement à domicile sur demande pour les personnes ne pouvant accéder à l'étage.**

## Salle polyvalente

Les réservations se font auprès de  
M<sup>me</sup> Christiane Bailly au 06 71 45 47 65

## Communauté de Communes des Hauts du Doubs

3, Grande Rue - 25240 Mouthe  
Tél. 03 81 69 11 18  
Fax 03 81 69 14 27

## ADMR service à domicile

1 rue Cart Broumet  
Lundi de 15 h 00 à 17 h 00  
Mercredi de 10 h 00 à 11 h 00  
Vendredi de 10 h 00 à 12 h 00  
Tél. 03 81 69 13 33

## SSIAD de Mouthe

1 rue Cart Broumet  
Tél. 03 81 69 21 62  
Fax : 03 81 69 20 76  
[ssiad-mouthe@wanadoo.fr](mailto:ssiad-mouthe@wanadoo.fr)

## Centre des Finances Publiques

Rez-de-chaussée, 3 Grande Rue  
Tél. 03 81 69 22 71  
Fermé le vendredi après-midi

## Bibliothèque

3 Grande Rue  
Le mercredi de 17 h 00 à 19 h 00  
Contact : M<sup>me</sup> Thiébaud  
au 03 81 69 24 65

## La Poste

Tél. 03 81 69 22 99  
Horaires des levées: 15 h 30  
en semaine, 11 h 30 le samedi

## Déchetterie

**En été :** mardi de 16 h à 17 h  
mercredi de 18 h à 19 h  
jeudi de 16 h à 17 h  
samedi de 13 h 30 à 16 h 30  
**En hiver :** mercredi de 17 h à 18 h  
samedi de 13 h 30 à 16 h 30

## Centre de loisirs Familles Rurales Le P'tit Tétràs

3 Grande Rue  
Tél. 03 81 69 19 87

## Piscine (au chalet PEP)

**Ouverture pendant les vacances d'été :**

lundi de 14 h à 16 h  
mardi de 18 h 30 à 20 h 00  
mercredi de 14 h à 16 h

**Ouverture hors vacances scolaires :**

mardi et vendredi de 18 h 30 à 20 h  
mercredi de 14 h à 16 h  
Tél. 03 81 46 29 44

## Pharmacie

**Pharmacie Rampant**  
2 Grande Rue  
Tél. 03 81 69 21 23  
Fax : 03 81 69 12 08

## Opticien

**La Lunetterie**  
8 Grande Rue  
Tél. 03 81 38 31 73

## Hôpital local

1 rue Cart Broumet  
Tél. 03 81 69 22 81  
Fax : 03 81 69 13 47

## Centre de soins infirmiers

Tél. 03 81 69 12 86

## Maison médicale de Mouthe

**Docteurs Guyon, Kloba, Saulnier**  
Médecins 03 81 69 86 10

## Frédéric Teste

Ostéopathe 06 80 42 68 06

## Rachel Cuenot

Ostéopathe 06 74 10 59 10

## Mélanie Droz-Vincent Langel

Pédicure podologue 03 81 38 46 70

## Nadine Cousin

Sage femme 03 81 46 85 74

## Françoise Nicolas

Orthophoniste 03 81 69 17 59

## Séverine Courgey-Robert

Diététicienne nutritionniste  
03 81 39 27 31

## Dentistes

**Docteurs Monnot François  
et Anne-Monique**

34 rue de la Varée  
Tél. 03 81 69 21 77

## Psychothérapie et sophrologie

**Nicolas Devigne-Lafaye**

6 rue du Stade  
Tél. 06 89 21 03 63 (sur RV)

## Acupuncture et massage Tuina

**Stephan Roberti**

6 rue du Stade  
Tél. 06 82 52 84 31 (sur RV)

## Masseur-kinésithérapeute

**Matthias Forestier,**

**Véronique Burgat-Sallée**

8, rue Cart Broumet  
Tél. 03 81 39 74 58

## Psychologue

**Emmanuelle Agussol-Sylvestre**

13 place de l'Eglise  
Tél. 03 81 38 15 48 (sur RV)

## Taxi

**Véronique Cothez**

Tél. 06 84 97 58 91

En cas de difficulté, vous pouvez contacter la Mairie ou, s'il y a danger immédiat, les services d'urgence.  
POMPIERS : 18 • URGENCES : 112 • GENDARMERIE : 17 • Gardes médicales : 3966

## Repas des Anciens

Afin de faciliter l'organisation du repas  
des Anciens prévu en janvier 2013,  
les personnes nées en 1942 sont priées  
de venir s'inscrire au secrétariat  
de mairie.

## Listes électorales

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales  
avant le 31 décembre 2012 auprès du secrétariat  
de mairie ou via internet [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr)  
Nous vous remercions également de bien vouloir  
nous signaler tout changement d'adresse.

## BIEN LU, BIEN TROUVÉ

Afin d'améliorer et d'unifier la signalétique dans notre village, la municipalité a contacté tous les acteurs  
économiques concernés pour leur proposer d'adhérer à une initiative d'achat groupé de panneaux répondant  
aux critères proposés par le Parc Naturel du Jura. Grâce aux réponses reçues, ce projet prendra corps cet hiver et  
les commerces et associations seront invités prochainement à se rendre en Mairie pour confirmer leur participation.

## UN NOUVEAU SOURIRE À L'OFFICE DE TOURISME VAL DE MOUTHE CHAPELLE-DES-BOIS

Après plus de deux années de collaboration au  
sein de l'office de tourisme du Val de Mouthe  
Chapelle-des-Bois, Elsa Beschet a répondu  
à l'appel d'un nouveau défi professionnel.

Nous la remercions pour tout son travail et lui souhaitons  
le meilleur dans sa nouvelle vie professionnelle. Elsa est remplacée  
depuis le 7 mai dernier par **Elodie Rousse**, à qui nous souhaitons  
la bienvenue et qui saura, sans nul doute, par son sourire et  
son expérience acquise dans d'autres offices du secteur,  
réserver le meilleur accueil à nos visiteurs.

